

**ÉTAT DES HONORAIRES, VACATIONS, COMMISSIONS,
COURTAGES, RISTOURNES ET JETONS DE PRÉSENCE,
DROITS D'AUTEUR ET D'INVENTEUR PAYÉS PENDANT L'ANNÉE 2015**

N° DAS-2-T



Formulaire obligatoire
(art. 240 et 241 du CGI)

AGREMENT DGFIP 20150006

<p>Renvoyer au plus tard le 1^{er} mai 2016 un exemplaire de votre déclaration au service dont vous obtiendrez les coordonnées en consultant le site internet www.impots.gouv.fr à la rubrique Professionnels/Accès spécialisés/Tiers déclarants.</p> <p>Les déclarants qui ont souscrit au cours de l'année précédente une déclaration comportant au moins deux cents bénéficiaires (salaires et/ou honoraires) doivent transmettre leur déclaration selon un procédé informatique (art. 89 A du Code Général des Impôts).</p>	Identification de l'Établissement Déclarant		Nom ou raison sociale														
	MICHEL THOMAS S.C.I.																
	Prénom et complément de nom																
	Complément d'adresse																
	N°		BT/Q		Type et nom de la voie												
			6	7	BOULEVARD EXELMANS												
Code Postal				Commune, CEDEX													
7 5 0 1				P A R I S 1 6 i e m e													
Date de clôture de l'exercice (JJ/MM) (sociétés soumises à l'I.S.)		Code Commune		N° SIRET		Code APE											
		1 1 6		3 7 8 7 9 8 9 9 5 0 0 0 3 1		6 8 2 0 B											

ÉTABLISSEMENT DÉPOSANT LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS														RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			
Nom ou raison sociale														DATE DE DÉPÔT			
MICHEL THOMAS S.C.I.														JJ/MM/AAAA :			
N°		BT/Q		Voie		POUR DÉCLARER EN LIGNE											
67				BOULEVARD EXELMANS		Identifiant :											
Code postal		Commune		Mot de passe :													
75016		PARIS 16 ieme															
N° SIRET																	
3 7 8 7 9 8 9 9 5 0 0 0 3 1																	

Totaux généraux des sommes versées (1)	4 - montant	5 - montant	6 - avantages en nature	7 - indemnités remboursement	9 - retenue à la source (domicile hors de France)
36 597					

(1) Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le présent imprimé ainsi que celles portées sur les intercalaires

PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE :				NOM :				PRÉNOM :			
Tél.				Courriel				@			

REMARQUES

N'indiquez que les sommes supérieures à 1200 euros par an et par bénéficiaire. (Bulletin officiel des Finances Publiques – Impôts [BOI-BIC-CHG-40-20-30])

En cas de déclaration néante, ne renvoyez pas cette déclaration.

Ce feuillet concerne toutes les sommes visées aux articles 240 et 241 du Code général des impôts, quelle que soit la qualité de ce dernier (salarie ou non de la partie versante). Si le bénéficiaire n'est pas connu, indiquer l'intermédiaire qui a perçu les rémunérations déclarées.

• Zone 1 : Identification des bénéficiaires :

- la ligne **NP** est réservée à l'identification des noms et prénoms pour les personnes physiques ;
- la ligne **RS** est utilisée pour l'identification de la raison sociale (entreprises et personnes morales).

• Zone 2 : Adresse complète : y compris le code postal. L'indication d'une boîte postale constitue un renseignement insuffisant pour les personnes domiciliées en France. Pour les adresses à l'étranger, porter après le code commune, le code INSEE du pays (s'il n'est pas connu 99999) et ajouter en clair le nom du pays.

• Zone 3 : Profession et N° SIRET : la profession du bénéficiaire est complétée du N° SIRET s'il est connu.

• Zones 4 à 7 : Le Montant à déclarer s'entend après déduction de la retenue à la source (bénéficiaires domiciliés hors de France) et, le cas échéant, TVA nette sur droits d'auteur comprise. Lorsque les bénéficiaires ne sont pas soumis à la TVA, les sommes sont déclarées nettes de taxe.

• Zones 4 et 5 : Ventilation des sommes perçues : en préciser la nature dans la case **Nat** sous la forme **H** : honoraires et vacations, **C** : commissions, **CO** : courtages, **R** : ristournes, **JP** : jetons de présence, **DA** : droits d'auteur, **DI** : droits d'inventeur, **AR** : autres rémunérations.

• Zone 6 : Avantages en nature : case V : valeur de l'avantage. **Case N :** lettre **N** (nourriture), **L** (logement), **V** (voiture), **T** (outils issus de NTIC), **A** (autres avantages).

• Zone 7 : Indemnités et remboursements : case I : montant, **case M :** lettre **F** (allocation forfaitaire), **R** (remboursement sur justification), **P** (prise en charge directe par l'employeur).

• Zone 8 : TVA nette sur droits d'auteur : pour les auteurs soumis au régime de la retenue de TVA, les parties versantes doivent indiquer le montant de la TVA nette versée au Trésor pour le compte de l'auteur.

• Zone 9 : Retenue à la source, case M : montant de la retenue, **case O :** lettre **R** si taux réduit, lettre **D** si dispense de retenue en vertu des conventions internationales.

A PARIS 16 ieme....., le 28/01/2016.....

Signature

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction départementale des finances publiques ou de la direction régionale des finances publiques (DDFIP ou DRFIP). Dans le cas où le nombre des imprimés qui vous est adressé serait insuffisant, vous pourriez vous procurer le complément à la DDFIP ou DRFIP dont dépend votre établissement ou les télécharger sur le site www.impots.gouv.fr.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGREMENT DGFIP 20150006

(Ne pas porter les centimes)

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)													
NP : NOM				Prénom									
RS : RAISON SOCIALE				CABINET GERLOGE									
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)													
Complément d'adresse													
N°		33		BT/Q		Voie		BOULEVARD BERTHIER					
Code postal			75017			Commune			PARIS			Bureau distributeur	
3 - PROFESSION				ADMINISTRATEUR DE BIENS				3 - N° SIRET					
								3 3 1 4 0 9 3 8 3 0 0 0 1 4					
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)													
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)	
H	31 832					V		I				M	
						N		M				O	

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)													
NP : NOM				Prénom									
RS : RAISON SOCIALE				DGL EXPERTS CONSEILS									
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)													
Complément d'adresse													
N°		2		BT/Q		Voie		RUE RENE GOMEZ					
Code postal			34500			Commune			BEZIERS			Bureau distributeur	
3 - PROFESSION				EXPERT COMPTABLE				3 - N° SIRET					
								4 8 1 9 0 5 1 8 0					
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)													
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)	
H	4 765					V		I				M	
						N		M				O	

1 - IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE (servir la ligne utile)													
NP : NOM				Prénom									
RS : RAISON SOCIALE													
2 - ADRESSE COMPLÈTE DU DOMICILE (y compris le code postal)													
Complément d'adresse													
N°				BT/Q		Voie							
Code postal						Commune						Bureau distributeur	
3 - PROFESSION								3 - N° SIRET					
MONTANT DES SOMMES VERSÉES (toutes taxes comprises)													
Nat	4 - Montant		Nat	5 - Montant		6 - Avantages en nature		7 - Indemnités et remboursements		8 - TVA nette sur droits d'auteur		9 - Retenue à la source (domicile hors de France)	
						V		I				M	
						N		M				O	